

Cé'l'info

N°73

Grand Angle

La Ville au soutien des associations



p.9

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Rythmes scolaires :
la commune reste
à 4,5 jours

p.16

PONTS-DE-CÉAISE

Marie-Alix Besnard

Ma ville en brèves



// UN NOUVEL ACCUEIL CULTURE

Après deux semaines de fermeture en début d'année, la médiathèque a réouvert ses portes avec un nouveau venu : l'Accueil Culture. Ce nouveau service est le transfert de l'accueil jusqu'alors ouvert au Centre Culturel Vincent-Malandrin. Il est désormais possible de réserver ses spectacles ou de demander des renseignements sur les activités du Centre Malandrin à cet accueil accessible aux heures d'ouverture de la médiathèque. Les collections ont également été réaménagées à cette occasion.

// UNE COUPE DU MONDE AUX PONTS-DE-CÉ

La ville des Ponts-de-Cé a été choisie pour organiser la coupe du monde de sport Kin-Ball en 2019. La décision a été prise lors de la dernière édition à Tokyo à laquelle trois joueurs de l'AAEEC Kin-Ball ont participé avec les équipes nationales. Une dans l'équipe féminine et deux dans l'équipe masculine (Emilie Duthon, Gwendal Le Corre et Quentin Coubronne).

Le principe du sport Kin-Ball® est de réunir trois équipes de quatre personnes sur un terrain autour d'une balle d'1 m 22 de diamètre pesant moins d'1 kg. L'objectif est de ne pas faire toucher la balle au sol. Ce sport qui nécessite coopération, fair-play et esprit d'équipe nous vient du Québec. Un bel aboutissement pour le club local, l'un des plus importants de France, qui a aussi pour objet de promouvoir encore davantage ce sport en France grâce au travail et à l'investissement de chacun des joueurs et bénévoles.



// CONCERT À L'ÉGLISE SAINT-AUBIN

Souvent vantée pour la qualité de son acoustique, l'église Saint-Aubin accueillera un nouveau concert le samedi 24 mars à 20h 30. En partenariat avec l'association des amis de l'orgue de Saint-Aubin, les chanteurs de la compagnie lyrique Musartis, accompagnés au piano par Muriel Stip, rendront hommage aux œuvres d'oratorio composées par Vivaldi, Mozart, Pergolèse et Rossini.

// Contact et renseignements : contact@musartis.fr – www.musartis.fr



JEAN-PAUL PAVILLON, ADJOINT À LA CULTURE, DELPHINE PERRIN PHOTOGRAPHE ET MARION CHADEBEC DE LA MÉDIATHÈQUE LORS DU VERNISSAGE

// "J'AI 10 ANS" LE PROJET CONTINUE DANS LES ÉCOLES

Dans le cadre des manifestations liées au 10^e anniversaire de la médiathèque, quatre écoles de la ville participent actuellement au projet "J'ai 10 ans" sur un volet de médiation artistique et culturelle. Plus de 100 élèves de CM1 et CM2 vont prendre la suite de l'artiste Delphine Perrin, qui a su saisir dans l'exposition visible actuellement à Rive d'Arts (et jusqu'au 2 avril) les portraits des lecteurs de la médiathèque autour des souvenirs de leurs 10 ans.

Les enfants qui ont aujourd'hui - ou bientôt - 10 ans vont raconter à leur tour ce qui compte à leur âge, en réalisant un portrait d'eux-mêmes. Accompagnés lors de 5 ateliers par Delphine Perrin pour la photographie et par Coline Pierré, auteure pour la jeunesse, pour l'écriture, ils s'exerceront à diverses techniques de portraits, et produiront des œuvres qui seront exposées à la médiathèque du 20 mars au 23 juin.

// DE QUOI RAVIR LES AMATEURS DE JAZZ

C'est un duo exceptionnel qui se produira sur la scène du Théâtre des Dames, le samedi 24 mars à 20 h 30 : Ray Lema et Laurent de Wilde.

L'un fête ses 70 ans cette année et continue d'afficher une trajectoire d'une richesse éclatante. Curieux de tout, il a arpenté la planète et ouvert très tôt sa culture congolaise aux mille vents de la musique du monde pour y déclencher à chaque fois de fertiles rencontres. L'autre, de quinze ans son cadet, n'a pas perdu son temps non plus : après avoir débuté sa carrière comme pianiste de jazz, il a depuis l'an 2000 multiplié les chemins de traverse, électro, slam, reggae, théâtre, documentaires, tordant à chaque fois son instrument avec une énergie et un succès communicatifs.

// Il est prudent de réserver sa place sur le site de la Ville ou à saisonnaculturelle@ville-lespontsdece.fr



Zoom sur

➤ 14^{ÈME} ÉDITION DES TRAVER'CÉ MUSICALES

Comme chaque année, le début de l'été aux Ponts-de-Cé rime avec le festival des Traver'Cé Musicales dans les douves du château. Cette année, il aura lieu le samedi 30 juin et le dimanche 1^{er} juillet. Le groupe Angevin Lo' Jo viendra à la rencontre de son public le dimanche en fin d'après-midi et le musicien Shantel sera présent le samedi, pour ne citer que les têtes d'affiche. Ce rendez-vous sera, comme d'habitude, entièrement gratuit. Quelques nouveautés sont attendues pour cette édition 2018 qui s'annonce joyeuse et festive mais nous aurons le temps d'en reparler. Actualité à suivre sur le Facebook du festival.



// L'HÔTEL DE VILLE : AVANT / APRÈS !

Un siècle s'est écoulé en ces deux photos. Au début du 20^e siècle, la mairie et l'école communale ne faisaient alors qu'un.



LE CHIFFRE

C'est la cote maximale enregistrée par La Loire le 28 janvier à 5 h 00. Rien d'exceptionnel pour la période mais cette cote nécessite déjà la mise en œuvre de mesures de sécurité comme l'interdiction d'accès à certaines routes inondées et la fermeture de plusieurs arrivées d'eau du côté notamment de la baignade. Sans oublier une surveillance beaucoup plus soutenue de la part des équipes municipales, techniciens et élus. La fonte des neiges, abondante cette année, devrait à nouveau gonfler le fleuve au printemps. Pour mémoire en juin 2016, la cote atteinte était de 4,78 m.

4,22 m



SOMMAIRE

Ma ville en brèves

2

Grand angle

La ville au soutien
des associations

5

Les échos du Conseil

Conseil municipal du 8 février 2018
Rythme scolaire :
la commune reste à 4 jours et demi

8

Vie municipale

Remerciements aux bénévoles
Distribution de composteurs individuels

10

Enfance et jeunesse

12

Dans mon quartier

Un bureau de poste flambant neuf
à La Chesnaie

13

Vie associative

14

Ponts-de-Céaise

Marie-Alix Besnard

16

Tribunes des élus

17

Mes rendez-vous

18



© VPDC

© Régine Lenarcland

À l'occasion du Conseil municipal du 8 février, les élus municipaux ont exprimé le souhait de ne pas revenir sur le fonctionnement actuel de la semaine d'enseignement scolaire pour les écoles ponts-de-céaises. Malgré la consultation que nous avons organisée auprès des parents d'élèves et des enseignants, il n'a pas été possible de dégager une majorité. Les partisans du statu quo et ceux du retour à la semaine de 4 jours se répartissant en deux parts quasi égales.

Je regrette pour ma part qu'aucune évaluation nationale ne nous ait permis d'avancer sur ce dossier. Celle-ci aurait pu nourrir des arguments supplémentaires pour conforter le choix du système le plus adapté aux enfants.

Nous avons donc décidé de demander aux services de l'Éducation nationale de rester au système actuel de 4,5 jours. Cette position ne fera pas l'unanimité, mais il nous faut faire des choix qui soient aussi cohérents avec ceux d'une majeure partie du territoire de la Communauté urbaine.

Parallèlement, nous travaillons à l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires qui sont le complément de cette organisation hebdomadaire. Le gouvernement nous a assuré du maintien de la dotation financière pour ces TAP, aussi quelle que soit leur organisation, ils resteront gratuits l'année prochaine.

Bien cordialement

Joël Bigot

Maire des Ponts-de-Cé

Vice-président d'Angers Loire Métropole

Pour retrouver votre
Cé'info
en ligne





Grand Angle

La Ville au soutien des associations

Ce sont des structures incontournables dans la commune, qui en héberge plus d'une centaine. Soutenues et accompagnées par les élus, un lieu leur est dédié : la maison des associations.

Rares sont les jours où la Maison Des Associations (MDA), implantée avenue de l'Europe depuis bientôt dix ans, reste silencieuse. Plusieurs associations ont élu domicile ici, dans le quartier de La Chesnaie. Dans les bureaux, s'entassent feuilles, classeurs et cartons ; des affiches recouvrent les murs... La ville, vue d'ici, se montre particulièrement vivante.

« Ces bureaux et une salle de réunion sont mis à la disposition des associations, gratuitement, comme le matériel : photocopieuse, forfait annuel de copies, rétroprojecteur, téléphone, Internet... » La Ville met aussi au service des associations bon nombre de matériels : tables, chaises, stands, etc. Pour ces prêts, une demande écrite doit être préalablement adressée à la MDA.

Sur la centaine d'associations que compte la ville, un tiers ont leur boîte postale avenue de l'Europe. « Avec l'ouverture de la MDA, nous avons répondu à une attente. Les associations les plus actives avaient besoin de locaux, d'autres d'espaces de stockage », développe Florence Derouet, directrice sports, vie associative et événementiel. Ici, on retrouve logiquement les structures qui réunissent le plus de bénévoles, comme l'Association des habitants de la Chesnaie ou le Comité des festivités qui chapeaute la Baillée des filles, le marché de Noël, les thés dansants, la fête des pommes cuites...

160

C'est le nombre d'heures durant lesquelles les agents municipaux ont été mobilisés pendant la Baillée des filles, organisée par le Comité des festivités.

// TREIZE SALLES MUNICIPALES RÉPARTIES DANS LA VILLE

Chaque quartier a la sienne ! Aujourd'hui, la Ville met à disposition de tous les Ponts-de-Céais treize salles : Nelson-Mandela, Emstal, Jacques-Houtin, La Chesnaie, la salle Loire et le forum Cannelle à Rive d'Arts, Marguerite d'Anjou, la Guillebotte, Gogane, Athlétis, le cloître Saint-Maurille, la base de kayak et Moribabougou.

Les habitants disposent de tarifs privilégiés, comme les associations, qui ont droit à une soirée gratuite par an (excepté dans les salles Emstal, Mandela et Athlétis).

Pour les Ponts-de-Céais, les tarifs s'étalent d'une centaine d'euros à plus de 700 €, pour un week-end. Une majoration s'applique pour les habitants des communes extérieures. Emstal dispose de la plus grande capacité d'accueil avec la possibilité d'héberger jusqu'à 500 personnes debout, quand la salle Marguerite d'Anjou ne peut en recevoir qu'une cinquantaine. « Si on ne tient pas compte des locations des associations en semaine, Emstal a été louée 77 fois en 2017, la salle de La Chesnaie, 89 fois et le cloître Saint-Maurille, 119 fois », détaille Florence Derouet, directrice sports, vie associative et événements à la ville des Ponts-de-Cé. C'est vers la maison des associations que les intéressés doivent se tourner.

Pour tout renseignement : 02 41 79 70 67. Un guide des salles municipales est également téléchargeable sur le site de la Ville. À partir de juin 2018, il devrait être accessible via une nouvelle plateforme. Les associations pourront y disposer d'un espace personnel et alimenter le site sur lequel on retrouvera également l'annuaire des associations et l'agenda des manifestations.



LA SALLE DE LA BASE DE CANOË OFFRE UNE MAGNIFIQUE PERSPECTIVE SUR LE FLEUVE ET LE PONT DUMNACUS

© VPDC

// UN GUICHET UNIQUE

Comparée aux villes de sa strate dans l'agglomération, les Ponts-de-Cé est la seule à avoir une maison des associations. Créée en 2009, elle illustre alors une priorité forte des élus. L'équipe municipale actuelle, qui a mis en place un service dédié à la vie associative, alors inexistant, y porte encore aujourd'hui toute son attention. « Notre mission est de soutenir et d'accompagner les acteurs associatifs locaux », défend Vincent Guibert, adjoint à la vie associative et à la citoyenneté. C'est vers l'élus et le personnel de la MDA qu'Etienne Brémont, président de l'Office Municipal des Sports et de l'ASPC cyclo, s'est tourné pour organiser la première édition de la Gabelle Solidaire dans la commune. « En quelques jours, nous avions une salle à disposition, celle du cloître Saint-Maurille, et deux véhicules équipés de gyrophares pour encadrer les cyclotouristes chargés de distribuer des sachets de fleur de sel sur 200 kilomètres. L'événement a permis de rapporter 1 400 € pour le Téléthon ! », se rappelle le responsable associatif. « C'est donc un service utile sur lequel les associations peuvent s'appuyer pour développer leurs actions » poursuit-il.

La Maison des associations est ainsi l'occasion de favoriser les rencontres, de créer des interactions, de faire mûrir de nouveaux projets. Pour faciliter les échanges, un guichet unique a vu le jour. On peut y réserver une salle, demander du matériel, solliciter une autorisation de débit de boisson, de vente au déballage, d'occupation du domaine public, demander l'insertion d'une manifestation sur les panneaux lumineux*... « Toutes les demandes passent par la maison des associations. Nous orientons ensuite, si nécessaire, vers les services concernés », renseigne Florence Derouet. Futur bénévole en quête d'activités, nouvel arrivant engagé et motivé, sportif, responsable de structure... Les agents de la MDA, Catherine Laurens et Nora Chafik, sont les interlocutrices privilégiées de tous ces profils.

// UN NOUVEAU CALCUL POUR LES SUBVENTIONS DIRECTES

C'est aussi à la MDA qu'arrivent les demandes de subventions. Depuis cette année, le mode de calcul de celles-ci a été complètement revu. « Elles sont évaluées en fonction d'un système de points attribués via divers critères », éclaire Vincent Guibert. Jusqu'alors, les élus et services étaient attentifs au nombre d'adhérents et de sections de chaque association, mais aussi à son implication sur le territoire. Des éléments qui comptent toujours, mais auxquels viennent s'ajouter les aides indirectes que perçoivent les associations, comme la mise à disposition de salles, d'équipements, d'agents, mais aussi leur trésorerie. « Donner de l'argent public à des structures qui ont déjà des fonds nous interrogeait. Désormais, celles qui disposent de 6 à 12 mois de trésorerie, se voient retirer 20 % des points, celles qui ont plus de 12 mois, voient leur subvention baisser de moitié », rapporte Vincent Guibert, qui a eu l'occasion de présenter et discuter du dispositif à plusieurs reprises avec les membres de la commission vie associative.

En 2018, l'enveloppe des subventions délivrées aux associations s'élève à 102 258 €, auxquels il faut ajouter plus de 500 000 € d'aides indirectes. Un chiffre constant. « Nous avons passé beaucoup de temps sur ce travail, mais il était nécessaire d'arriver à produire quelque chose de clair, équitable et transparent », insiste Vincent Guibert.

Côté sport, les subventions sont calculées en fonction de l'âge des adhérents, des frais engagés pour les compétitions, par l'arbitrage, pour des activités de formation et d'encadrement assurées par les clubs mais aussi

* Ces demandes doivent être formulées sur maisonsdesassociations@ville-lespontsdece.fr



LA MISE À DISPOSITION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES PERMET AUX CLUBS LOCAUX D'ACCUEILLIR DE BELLES MANIFESTATIONS (ICI CHAMPIONNAT DE FRANCE DE GYMNASTIQUE À ATHLÉTIS EN 2017)

de leur implication sur le territoire et dans l'animation de la Ville. « *Tout cet accompagnement a contribué à l'obtention du label national Ville active et sportive* », poursuit l' élu.

À ces aides, viennent s'ajouter des subventions exceptionnelles, délivrées à l'occasion de manifestations ou de besoins bien identifiés pour un premier équipement par exemple ou lors de grandes rencontres sportives comme celle organisée l'an dernier par l'ASPC GYM FORM à Athlétis. « *C'est grâce à cette aide que la toute jeune association des jardins partagés de la gare a pu bénéficier de son premier cabanon* », précise Florence Derouet.

« *Nous proposons également aux associations de tenir les débits de boisson lors d'événements organisés dans la commune, ainsi que pour les spectacles au Théâtre des Dames. C'est une autre façon de contribuer à la vie de la cité et de récupérer aussi des moyens supplémentaires de fonctionnement.* », conclut Vincent Guibert.

Maison des associations : ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 (16 h 30 le vendredi).

7 avenue de l'Europe - 02 41 79 70 67 - maisondesassociations@ville-lespontsdece.fr



l'interview

Vincent Guibert,

Adjoint à la citoyenneté
et à la vie associative

Quel rôle entretenez vous avec les acteurs du monde associatif ?

Nous essayons d'être au plus près des associations, lors d'événements particuliers et forts dans la vie de celles-ci, lors de leurs assemblées générales par exemple, mais aussi au quotidien pour mieux les accompagner. Nous devons toujours pouvoir répondre à leurs interrogations. Nous essayons de bien comprendre leur fonctionnement, leurs besoins, pour mieux les soutenir. Cette mission de proximité est notamment permise grâce à la Maison des associations, qui joue un rôle d'interface entre les élus et ces structures. Mais il est primordial de garder un lien très fort avec le terrain. Cela fait maintenant plusieurs mois que je suis en charge de cette délégation et je remplis toujours ma mission avec le même enthousiasme. Dans ma démarche, il n'y a aucune pensée électorale. Impliquer les citoyens et les soutenir dans leurs projets fait partie de notre action municipale.

Pourquoi ces associations sont-elles indispensables pour notre territoire ?

Imaginons un instant notre ville sans association. Qu'y aurait-il comme animations ? Comment pourrait-on participer aux activités suivantes : théâtre, sports, jardinage, culture, loisirs, peinture, politique, santé et bien être, association de quartier...

La Ville soutient les associations. Leurs responsables sont les acteurs du dynamisme de notre territoire. Ce constat ne pourrait pas exister sans la complémentarité du monde associatif et des services municipaux.

Diriez-vous, qu'à leur manière, elles réaffirment aussi des valeurs fondamentales ?

Bien sûr ! Leur rôle est de favoriser l'implication des habitants, des citoyens dans la vie de la cité. D'encourager le Vivre ensemble dans une société toujours plus individualiste. C'est fondamental, n'oublions jamais leur dimension conviviale, humaine. Le secteur associatif illustre parfaitement le « *faire ensemble* ». Chaque année, nous encourageons les Ponts-de-Céais, nouveaux arrivants ou non, à se rendre au Forum des associations, organisé le premier samedi de septembre, c'est une belle manière de voir le dynamisme de notre territoire. La municipalité est sensible à cette énergie, et l'encourage !

// CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FÉVRIER 2018

➤ LE PÉRIMÈTRE DE LA ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE ÉTABLIE

Une zone agricole protégée (ZAP) est en projet sur la plaine horticole s'étalant des Ponts-de-Cé à Sainte-Gemmes-sur-Loire. Objectif : renforcer l'attractivité du territoire en offrant de nouveaux enjeux économiques et agricoles.

Les communes concernées, les professionnels agricoles et la chambre d'agriculture se sont réunis au sein d'un comité de pilotage, comme demandé par Angers Loire Métropole. Un projet de périmètre de 640 hectares a été présenté le 13 décembre 2017 lors d'une réunion publique. Après accord des conseillers municipaux, le document va être présenté au Préfet, qui sollicitera l'avis de la chambre d'agriculture, de la commission départementale d'orientation de l'agriculture et de l'Institut national de l'origine et la qualité pour ensuite soumettre le projet à enquête publique.

➤ PLUSIEURS SUBVENTIONS SOLLICITÉES

Les conseillers municipaux ont approuvé plusieurs demandes de subventions. Deux, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) dans le cadre des travaux d'aménagements extérieurs du bureau de poste de La Chesnaie, et de la requalification de l'esplanade Claude-Gendron (terrassements, mise en accessibilité du site, sécurisation, aménagements paysagers...). Pour ces deux chantiers, estimés respectivement à 93 792 € et 440 650 €, il a été décidé de demander la subvention au taux maximal, soit 35 %. Pour les travaux de l'espace Gendron, la Ville a également sollicité une aide au titre de la dotation de soutien à l'investissement Local (DSIL).

Côté culture, la municipalité a demandé à la Mission « Pays de la Loire - Métiers d'Art », une subvention de 3 000 € pour soutenir la dynamisation de Rive d'Arts et son développement.

➤ LES CLASSES DÉCOUVERTES ENCOURAGÉES !

Une subvention de 2 778 € a été attribuée à l'école André-Malraux pour son projet de classe découverte. Du 16 au 19 avril, 79 enfants de CE2, CM1 et CM2 s'installeront au centre Joseph-Bouessé à Mûrs-Erigné. « 43 élèves sont éligibles au financement accordé par la Ville », a précisé Jacqueline Bréchet, adjointe à l'éducation, qui rappelle que ces séjours sont un formidable moyen de donner du sens au « vivre ensemble ».

➤ LES DOTATIONS DES ÉCOLES PRIVÉES APPROUVÉES

Lors du dernier Conseil municipal, les élus ont approuvé les forfaits d'externats attribués aux établissements privés du premier degré (maternelle et primaire). Pour 2018, ils s'établissent donc à 1 270 € pour un élève de maternelle résidant aux Ponts-de-Cé, et à 506 € pour un élève de primaire. Pour rappel, la Ville compte deux établissements privés du premier degré : les écoles Saint-Aubin et Saint-Maurille. « Conformément à la loi, la ville des Ponts-de-Cé est tenue de participer aux dépenses de fonctionnement de ces établissements dans les mêmes conditions qu'elle participe aux dépenses de fonctionnement des classes correspondantes dans les écoles et les établissements publics d'enseignement », a rappelé Jacqueline Bréchet, adjointe à l'éducation.

**Permanence du maire
et des adjoints en mairie**

Joël BIGOT, maire
Sur RDV.

Jean-Paul PAVILLON,
adjoint à la culture et au tourisme
Mardi : 10 h-12 h sur RDV

Céline HAROU,
adjointe au développement économique
et au budget
Jeudi : 14 h-15 h sur RDV

Vincent GUIBERT,
adjoint à la vie associative et à la citoyenneté
Vendredi après-midi : sur RDV

Jacqueline BRÉCHET, adjointe à l'éducation
et à l'administration générale
Mardi : 11 h-12 h sur RDV

René RAVELEAU, adjoint aux sports
Vendredi après-midi : sur RDV

Édith CHOUTEAU,
adjointe aux solidarités et aux ressources
humaines
Jeudi après-midi : sur RDV

Robert DESŒUVRE, adjoint aux travaux
Jeudi : 10 h-12 h sur RDV

Valérie LIOTON,
adjointe à l'enfance et à la jeunesse
Lundi : 11 h-12 h sur RDV

Jean-Philippe VIGNER,
adjoint à l'aménagement et à l'urbanisme
Vendredi : 16 h 30-17 h 30 sur RDV

**Permanence des élus
dans les quartiers**

Depuis juin 2015, les permanences de quartiers font place à un « **café citoyens** ».

Chaque mois, dans un quartier différent, les élus viennent à votre rencontre pour échanger autour d'un café.

Prochain rendez-vous :

Samedi 3 mars
Quartier de la Guillebotte
10 h 30 - 12 h :
Parking Intermarché

Secrétariat des élus : 02 41 79 75 70
Courriel : mairie@ville-lespontsdece.fr



// RYTHMES SCOLAIRES : LA COMMUNE RESTE À 4 JOURS ET DEMI

Sollicité par l'État, le maire l'a réaffirmé lors du dernier Conseil municipal : les élus souhaitent que l'organisation de la semaine hebdomadaire des élèves de maternelle et de primaire reste la même à la rentrée 2018.

La réforme des rythmes scolaires, c'est quoi déjà ?

Instaurée en 2013, la réforme partait d'un constat : les élèves français ont des années scolaires trop courtes et des journées trop longues. D'où la décision d'ajouter une demi-journée à l'emploi du temps hebdomadaire des écoliers, le mercredi matin, ou le samedi matin, si le projet éducatif de territoire le justifiait. Les journées ont alors été raccourcies, et les temps d'activités périscolaires (TAP) établis. Objectif : « Mettre en œuvre une organisation de la semaine plus propice aux apprentissages et à la maîtrise des savoirs, et faciliter l'accès de tous les jeunes aux activités de loisirs, sportives, culturelles ou artistiques », précise le ministère.

Pourquoi le débat revient-il sur la table ?

« La direction académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) a demandé aux communes de faire savoir si elles voulaient déroger à la loi qui a instauré la semaine de 4,5 jours à l'école », a rappelé le maire Joël Bigot. Le gouvernement Macron a en effet proposé, par décret, de faire marche arrière aux villes qui le souhaitent.

Pourquoi les 4,5 jours seront maintenus aux Ponts-de-Cé ?

La municipalité a consulté les parents et enseignants avant d'établir son avis. « Force est de constater que les résultats obtenus ne donnent aucune majorité significative et divise la communauté éducative en deux parts quasi-égales. Même au sein des conseils d'écoles, il n'a pas été possible d'avoir un avis unanime entre les partisans du statu quo et ceux souhaitant le retour à une semaine de 4 jours », a rapporté le maire qui a donc décidé d'aborder le sujet, uniquement dans l'intérêt des enfants.

Compte tenu qu'il est « clairement établi » que les élèves apprennent mieux le matin, le moment de la journée où la concentration est la plus forte, que « le temps scolaire (un enfant passe en moyenne 10 % de sa vie à l'école) ne peut être tenu pour unique responsable de la fatigue des enfants », et que les temps d'activités périscolaires « participent pleinement à l'apprentissage », l'élue a proposé de maintenir le rythme adopté depuis 2014.

Que disent les scientifiques ?

Aucune évaluation nationale ou départementale n'a été conduite pour mesurer les bénéfices ou les inconvénients de la semaine de 4,5 jours. Mais un certain nombre d'experts s'accordent à dire qu'un rythme d'apprentissage plus étalé est bénéfique aux élèves. Pour rappel, les enfants français sont ceux qui vont le moins à l'école : 162 jours contre 183 pour la moyenne européenne.

Une réorganisation des TAP est-elle dans les cartons ?

Dans le cadre du projet éducatif local, qui associe de nombreux acteurs, dont les parents, la gestion des temps de l'enfant est en perpétuelle réflexion aux Ponts-de-Cé. « L'organisation des temps d'activités périscolaires fera l'objet d'une autre communication auprès des acteurs de la vie éducative et du Conseil municipal », a assuré le maire qui reconnaît les difficultés d'organisation matérielles que doivent gérer les collectivités et notamment la diversité des situations. « Nous devons y apporter des solutions », a-t-il affirmé.

L'avis municipal sera donc envoyé aux services de l'Éducation nationale qui, in fine, prendront la décision finale.

Vie municipale

// UN NOUVEAU VÉHICULE ÉLECTRIQUE À LA MAIRIE

Fidèle à ses engagements en faveur du développement durable, la Ville vient de faire l'acquisition d'un second véhicule électrique pour ses services techniques. Celui-ci va servir à transporter du matériel comme la désherbeuse à eau chaude sur les lieux d'intervention. Ce véhicule, non polluant, silencieux et de petit gabarit permettra d'approcher des lieux jusque là difficilement accessibles pour les services municipaux. Coût d'acquisition : 20 500 €



© VPDC

// LA MISSION LOCALE ANGEVINE RECHERCHE DES PARRAINS ET DES MARRAINES

La Mission Locale Angevine (MLA) accompagne les jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi, la formation, mais aussi dans la vie quotidienne (logement, mobilité, santé...). Dans ce cadre, elle s'appuie sur des professionnels, actifs ou retraités, qui mettent leurs expériences au service d'un jeune en recherche d'emploi ou de stage... L'objectif du parrainage est d'apporter à un jeune en complément du travail réalisé par le conseiller MLA ou le chargé d'accueil des informations, des conseils et le soutien d'un parrain ou d'une marraine qui mobilise ses connaissances, son réseau afin d'accompagner le jeune.

Si vous avez un peu de temps et si vous souhaitez partager votre expérience, devenez ce parrain ou cette marraine.

Contacts : André GILLOIS : conseiller CCAS - Le Trait d'Union – 02 41 79 75 72

Hélène MONTEREAU : conseillère Mission Locale Angevine – 06 71 01 17 44 - hmontereau@mla49.org

// DU CHANGEMENT À LA DÉCHETTERIE DE LA CLAIE BRUNETTE À JUIGNÉ-SUR-LOIRE

Depuis 2006, l'exploitation de la déchetterie de Juigné-sur-Loire était assurée par Angers Loire Métropole. Elle l'est désormais par le SMITOM du Sud Saumurois. C'est désormais le SMITOM qui assume cette fonction.

À compter du 1^{er} mars 2018, l'accès à cette déchetterie sera limité aux détenteurs d'un badge pour les habitants du quartier Saint-Maurille aux Ponts-de-Cé. Ce badge gratuit, dans la limite de un par foyer, devra être présenté à chaque passage en déchetterie. Il donne droit à 18 passages gratuits par an, et au-delà, un coût de 5 € par passage sera facturé par le SMITOM.

Pour obtenir gratuitement ce badge, il suffit d'en faire la demande en remplissant le formulaire en ligne sur la page d'accueil rubrique « espace pratique » du site <http://www.smitom-sudsauumurois.com/demande-badge-dechetterie/> ou en appelant au 02 41 59 61 73 ou en adressant un courriel à contact@smitom-sudsauumurois.com

Zoom sur Remerciements aux bénévoles

Lundi 22 janvier à la résidence-autonomie les Champs-Fleuris, les bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) étaient invités autour d'un apéritif de rentrée. Un discours de remerciement d'Edith Chouteau, vice-présidente du CCAS, a permis de féliciter tous ces acteurs de l'ombre qui œuvrent au quotidien et viennent en soutien aux équipes salariées du CCAS.

80 bénévoles avaient répondu présents à l'invitation. Ils interviennent dans diverses actions telles que l'aide alimentaire, l'accompagnement solidaire, les jardins solidaires, les visites de Noël auprès des aînés, les animations au sein de la résidence-autonomie les Champs Fleuris... Ils ont aussi pour objectifs de lutter contre l'isolement des personnes, de permettre à celles-ci de se déplacer pour les nécessités de la vie courante, de contribuer au maintien de la vie sociale et de favoriser leur bien-être. Si vous souhaitez donner un peu de votre temps libre sur des actions portées par le CCAS, joignez-vous à nos équipes de bénévoles en nous contactant au 02 41 79 75 72.



© VPDC

UNE RENCONTRE FORT APPRÉCIÉE PAR TOUS LES PARTICIPANTS

// ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Une enquête publique aura lieu sur le territoire d'Angers Loire Métropole du lundi 26 février 2018 au mercredi 28 mars 2018 inclus. Il y aura une permanence à la mairie des Ponts-de-Cé (salle du Conseil municipal) le mercredi 28 février de 9 h 30 à 12 h.



// DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Angers Loire Métropole continue de distribuer des composteurs individuels aux foyers de l'agglomération (ceux qui possèdent au minimum 100 m² de terrain). Les inscriptions se font auprès de la mairie ou en appelant ALM au 0 800 41 88 00.

Lieu des permanences de distribution : Centre Technique Environnement Déchets - 13 bd de la Chanterie à Saint-Barthélemy d'Anjou de 9 h à 19 h.

- Mercredi 28 mars (clôture des inscriptions vendredi 9 mars)
- Mercredi 30 mai (clôture des inscriptions vendredi 11 mai)
- Mercredi 26 septembre (clôture des inscriptions vendredi 7 septembre)
- Mercredi 21 novembre (clôture des inscriptions vendredi 2 novembre)

Il existe aussi pour les personnes n'ayant pas de jardin, des distributions lombricomposteurs. Renseignement et inscription uniquement au 0 800 41 88 00.

Par ailleurs, Angers Loire Métropole organise des ateliers de broyage de végétaux et propose une aide à la location de broyeurs.

// TROIS ATELIERS POUR RÉDUIRE SA FACTURE ÉNERGÉTIQUE

En complément de l'opération « Traque aux watts » reconduite pour la seconde année par la Ville et la plate-forme locale de rénovation énergétique ALEC, trois ateliers thématiques complémentaires sont proposés gratuitement en mars aux Ponts-de-Céais : isolation le mardi 6, équipement le mercredi 14 et humidité le mardi 20.

Ces ateliers se dérouleront à 20 h, salle René d'Anjou à l'Hôtel de Ville. Ils sont ouverts à tous sur inscription au 02 41 43 00 00.

// DU NOUVEAU SUR L'ESPACE CITOYEN

Il est possible de prendre un rendez-vous en ligne sur l'espace citoyen (www.espace-citoyens.net/ville-lespontsdece/espace-citoyens) pour la 1^{ère} inscription à l'école de votre enfant.

La réinscription de vos enfants déjà scolarisés était déjà possible depuis la rentrée scolaire 2017-2018. Très prochainement, il va être également possible de prendre ses rendez-vous en ligne pour le service logement.

L'espace citoyen, c'est la possibilité 24 h/24, 7j/7 de faire une partie de vos démarches municipales en ligne.

JANVIER 2018

Tracy O'BRIEN/Alexandre DELAUNAY

5

MARIAGES

DÉCEMBRE 2017

Agathe BOINEAU MAROLLEAU 25
Sayaline EL AZHAR 31

JANVIER 2018

Eléa HOMMEY 7
Delyma ARTIGNY 8
Jon-Oswald VERON 13
Lana BERTHELOT TRICOT 27
Mehdi DAÏF 28

NAISSANCES

JANVIER 2018

Marie-Claude BORÉ
née LEMERCIER 3
Yvette GUÉRIF
née CHAMBARAUD 12
Jean MARTIN 13
Jean-Claude YVON 13
Lucette THARREAU
née DELAPORTE 13
Eugène BIDET 16
Monique LAFOND
née HUET 18
Patrice MOREAU 24
Anne VALLARD 29

FÉVRIER 2018

Roger PRIJAC 1er

DÉCÈS

Enfance et jeunesse

Les Tit'Zistoires par la Compagnie Fénémone à la médiathèque

Une plongée dans l'univers des albums jeunesse avec des histoires racontées et animées, accompagnées de comptines, de petits sons et d'interactions avec les tout-petits (pour les enfants de 0 à 3 ans et leurs parents). On fait sonner les mots, on écoute, on rêve, on rigole, on se pose...

En seconde partie, une exploration libre des albums sera proposée samedi 24 - 2 séances à 10 h et 11 h.

Réservation conseillée au 02 41 79 76 00
ou mediatheque@ville-lespontsdece.fr



Toutouig La La par la compagnie Chapi Chapo et les petites musiques de pluie

C'est le titre du prochain spectacle jeunesse proposé par le service culturel aux enfants de 0 à 2 ans.

Cette sieste musicale, qui a reçu le Prix Adami « Talents Musique Jeune Public » en 2015, invite à se laisser bercer par une musique délicate et lunaire, composée pour l'occasion avec de beaux et vieux jouets musicaux en provenance du monde entier. Du nom d'une berceuse bien connue en Bretagne, « Toutouig La La » se veut être une bulle de douceur, un instant de communion entre le bébé et ses parents qui possède également la vertu, proprement magique de suspendre le temps...

Mardi 6 mars à 9 h 15, 10 h 30 et 18 h 30 - salle Nelson-Mandela.
Tarif : 7 € et gratuit pour un adulte. Réservation vivement conseillée au 02 41 79 75 94 ou par courriel (saisonculturelle@ville-lespontsdece.fr) ou directement sur le site de la ville avec paiement en ligne.



Prochaine rencontre de la petite enfance

Pour la 5^e année, les structures d'accueil petite enfance et le relais assistants maternels organisent les rencontres de la petite enfance, en lien avec la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry qui accueille l'événement. Cette année, le thème de ces rencontres réservées aux parents de jeunes enfants et aux professionnel(le)s de la petite enfance sera « frères et sœurs, un joli défi ».

Pour assister à ces rencontres gratuites, il suffit de s'inscrire auprès du RAM (02 41 79 72 75) avant le 25 mars. Gourmandises sucrées et salées seront offertes.

Rencontres de la petite enfance le jeudi 29 mars à 19 h 45 à la médiathèque municipale.



Dans mon quartier

// À LA CHESNAIE, les rencontres portent leurs fruits !

On connaissait les jardins partagés, il y a désormais les vergers. Une quinzaine d'arbres fruitiers ont été plantés à l'automne dernier.

Ce sont les habitants investis dans le conseil consultatif citoyens (CCC) qui ont eu l'idée d'aménager un verger, avenue de La Chesnaie, dans le quartier de La Chesnaie. Le projet, retenu par les élus, a vu le jour à l'automne dernier. Une quinzaine d'arbres fruitiers (pommiers, pruniers, poiriers) et des framboisiers ont été plantés sur la parcelle. « *On s'inspire ici des jardins partagés. Ce sont les habitants qui entretiennent le verger* », présente Vincent Guibert, adjoint à la vie associative et à la citoyenneté. Actuellement, c'est Philippe Laborderie, « *un grand spécialiste du végétal* », ancien responsable de Florilore, qui se charge de veiller au bon développement du terrain municipal, totalement libre d'accès. Dans les mois à venir, il faudra s'atteler à la taille des fruitiers, au désherbage... « *Nous végétalisons davantage notre territoire et créons du lien social* », s'enthousiasme l' élu.

D'autres projets sur la table

S'il faudra encore attendre quelques années avant de se partager les fruits de la récolte, le conseil consultatif citoyens a d'autres idées pour faire vivre le verger. Celle d'associer les élèves de l'école André-Malraux,



L'ENTRETIEN DU VERGER PARTAGÉ EST CONFIE AUX HABITANTS

© VPDC

toute proche, en est une. « *Nous réfléchissons à une sorte de parrainage* », révèle Vincent Guibert. Au total, l'aménagement du verger a coûté 2 100 € à la Ville, qui salue ici un nouveau « *pari humaniste* ».

// UN BUREAU DE POSTE flambant neuf à La Chesnaie



UN BUREAU BIENTÔT TOTALEMENT RÉNOVÉ

© VPDC

Dans le quartier de La Chesnaie, les travaux débiteront au mois de mars, comme une introduction à ceux de la place Claude-Gendron.

Les travaux du bureau de Poste de La Chesnaie vont débiter dans les prochaines semaines. Depuis plusieurs mois, les élus répètent l'importance de maintenir le service dans ce quartier des Ponts-de-Cé, mais cela nécessite de remettre à neuf le bâtiment.

Livraison prévue au printemps

Si la Ville se charge de la rénovation extérieure, c'est La Poste qui s'occupera de l'agencement intérieur. Objectif du chantier : la sécurisation de l'agence. « *Les travaux suivis et financés par la Ville concernent la mise en place d'éléments solides, résistants et anti-vandalisme* », présente Agnès Durand-Frémy, conductrice d'opérations à la Direction des services techniques. Au programme : le remplacement de châssis vitrés par du remplissage plein bétonné et ferrailé, le changement de menuiseries et la mise en place d'une porte automatique. « *Ces travaux sont programmés entre mars et avril pour une livraison à La Poste le 15 mai* », précise Agnès Durand-Frémy. Le montant du chantier s'élève à 120 000 €. La Poste prendra ensuite le relais pour aménager les postes de travail à l'intérieur du bâtiment.

Vie associative



LE PRÉCÉDENT VOYAGE DES PONTS-DE-CÉAIS À BAD EMSTAL EN 2016

// UN VOYAGE EN ALLEMAGNE POUR DÉCOUVRIR NOTRE VILLE JUMELLE

Le prochain échange entre les habitants des Ponts-de-Cé et ceux de Bad Emstal aura lieu en Allemagne à la Pentecôte. Le déplacement se fera en bus avec un départ le vendredi 18 mai vers 19 h et un retour programmé le mardi 22 vers 6 h 30. Comme d'habitude, les Ponts-de-Céais seront hébergés dans des familles allemandes avec des modalités qui seront présentées en avril prochain.

Le voyage coûte 100 € par personne et la cotisation annuelle à l'association du comité de jumelage est de 5 €. Le comité de jumelage prend en charge 50 % du voyage pour les jeunes de moins de 16 ans (accompagnés d'un adulte).

Il reste encore des places pour ce déplacement. Il n'est pas nécessaire de parler l'allemand pour y participer. Beaucoup de familles s'expriment aussi en anglais.

Si vous êtes intéressé(e) par ce voyage qui associe convivialité et découvertes, n'hésitez pas à contacter Bernard Hamelin (avant le 1^{er} mars) au 02 41 68 55 16 ou 06 76 55 36 82. Il répondra à vos questions et vous donnera les modalités d'inscription.



HERVÉ MAROLLEAU ENTOURÉ DE SES AMIS LORS DE LA CÉRÉMONIE DE REMISE DE CEINTURES

// CINÉ-MA DIFFÉRENCE, LE CINÉMA, C'EST POUR TOUT LE MONDE !

Depuis novembre 2016, l'association « Les Copains d'Elsa », en partenariat avec Autisme 49 et Ciné-Ma Différence, propose en collaboration avec Cinéville (en alternance avec le cinéma les 400 coups à Angers), une séance ouverte à tous, où chacun, avec ou sans handicap est le bienvenu !

Aller au cinéma peut sembler un acte banal sauf pour ceux pour qui cette visite se transforme en épreuve douloureuse voire humiliante. Ciné-Ma Différence propose une expérience de cinéma vivante et chaleureuse, où chacun est accueilli et respecté tel qu'il est, là où les personnes en situation de handicap et les personnes valides peuvent partager ensemble le plaisir du cinéma.

Ces moments partagés ouvrent des perspectives de mieux être, de plaisir et de détente à la personne handicapée mais aussi un espace-temps convivial et privilégié en famille.

Lors de ces séances ouvertes à tous, le son est moins fort, la lumière est tamisée et vous pouvez faire appel aux bénévoles...

Date des prochaines séances sur les sites des associations ou du cinéma.

// ASPC KARATÉ AU SOMMET DU MAINE ET LOIRE

Le 28 janvier s'est déroulé à Segré, le championnat départemental combat de karaté. Une vingtaine de compétiteurs de l'ASPC Karaté ont représenté la Ville à cette occasion. Sous la direction de leur entraîneur Hamza Kahloul, le club est rentré avec 7 médailles d'or, 6 médailles d'argent et 4 médailles de bronze, le meilleur résultat par club du département. Le club compte aujourd'hui 86 adhérents avec la section Krav Maga. Prochaine étape les championnats régionaux, puis nationaux.

// CONTACT :

aspcarate@hotmail.com - 06 09 23 28 88



// REMISE DE CEINTURE BLANCHE/ROUGE (6^E DAN)

Fidèle à son club d'origine, Hervé Marolleau a fait l'honneur de revenir à son club de cœur pour cette distinction rare. De ses débuts aux Ponts-de-Cé en 1975, puis son départ sur Paris en 1991 où il a tenté l'aventure de l'équipe de France, Hervé a conservé sa passion d'enseigner et de transmettre. « *La rencontre, l'enseignement, et les valeurs transmises par Marcel Peres ont toujours été un repère et une inspiration pour moi* », à chaque passage en Anjou, Hervé revient dans son premier dojo pour redonner et échanger.

// ENVIE DE JARDINER ?

Vous avez envie de jardiner, de produire et de manger vos propres fruits et légumes ? Vous cherchez de la convivialité ?

Rejoignez les jardins familiaux Georges-Maillard à Sorges et louez une parcelle à petit prix.

// CONTACT :

Lylian Agator, président du comité local - lylian.nadia@wanadoo.fr - 07 87 89 98 71



// L'UNIVERS DE L'ÂNE AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE

La Fontaine aux Ânes est une association qui a 13 ans d'existence. Elle a pour objectif de faire découvrir l'univers de l'âne à travers un grand nombre d'activités : promenades, randonnées, soin aux ânes... Au rythme de leurs pas, les ânes permettent de rester au contact de la nature, dans le calme. Baudets du Poitou, noirs du Berry et ânes communs constituent un troupeau de 11 ânes. L'association propose de la médiation animale (recherche d'interactions positives entre l'animal et l'homme) et des randonnées mensuelles sur une demi-journée ou une journée en fonction de la saison entre les rives du Louet et de la Loire des Ponts-de-Cé vers Saint-Jean-de-la-Croix.



// CONTACT :

www.lafontaineauxanes.siteweb.com - 06 81 18 58 29 - lafontaineauxanes49@gmail.com

// UN CONCERT DE LA CHORALECHANTELOIRE

Après la fête pour ses 30 ans, la chorale Ponts-de-Céaise Chanteloire a repris les répétitions dès septembre 2017 afin de préparer les prochains concerts.

L'effectif est aujourd'hui d'une soixantaine de personnes motivées, réparties en quatre pupitres et qui préparent un nouveau programme. Le prochain spectacle aura lieu samedi 17 mars à 20 h 30, salle Emstal. La chorale Seguisingers de La Séguinière assurera la première partie.

// CONTACT, RÉSERVATION & TARIF :

8 € (gratuit pour les - de 12 ans).

02 41 68 12 56 et 02 41 44 47 96

➤ LES ARTISTES LIGÉRIENS PRÉPARENT 2018

Les adhérents du Groupement des Artistes Ligériens, regroupés lors de l'assemblée générale du vendredi 26 janvier ont fait part des différents événements importants programmés en 2018 :

Une première exposition dans les halles de Beaufort en Vallée du 7 au 15 avril, un concours de peinture le jeudi 10 mai à l'occasion de la Baillée des Filles (professionnels et amateurs) et une seconde exposition à la galerie Montis à St Mathurin-sur-Loire du 5 au 27 mai.

L'association dispose aussi d'un local mis à disposition par la Ville pour permettre aux adhérents de travailler. Elle envisage d'ouvrir cet atelier pour des cours donnés par un intervenant extérieur qui pourrait intéresser de nouveaux adhérents.

// CONTACT :

les-artistes-ligériens@orange.fr



LE CONCOURS ORGANISÉ EN 2016
LORS DE LA BAILLÉE DES FILLES

// PROCHAIN THÉ DANSANT

Le comité des festivités organise un prochain thé dansant le jeudi 15 mars 2018 à Athlétis de 14 h à 19 h. Entrée 9 €. L'animation sera assurée par l'orchestre « Les 3 canailles ».

// CONTACT :

02 41 79 71 05

fetes-des-pontsdece@wanadoo.fr

Ponts-de-Céaise



Marie-Alix Besnard, un vent nouveau souffle sur la poterie

Elle s'est formée auprès des plus grands potiers de France. Dans son atelier Terres de Cé, rue Charles-de-Gaulle, elle imagine des produits modernes et utiles.

L'atelier de Marie-Alix Besnard reprend tous les codes de l'artiste : les établis sont en désordre, les objets sont réutilisés (ici les cartes de fidélité servent au façonnage de la poterie), les outils et matériaux se superposent, s'entassent, portent les traces d'heures de minutie et de précision, les productions sont ordonnées, nombreuses, terminées ou non, et la vitrine fait de l'œil au passant. Le petit plus, que tous n'ont pas, c'est que cet atelier-là est lumineux, comme sa propriétaire. « *Je fabrique des objets qui montrent toute l'étendue de la poterie* », présente-t-elle d'emblée. À 32 ans, Marie-Alix Besnard veut casser « *l'image vieillotte* » de cet art qui fait encore trop souvent penser « *aux pots épais, marronnasses et pas très esthétiques des années 1970 !* »

“ Je veux aussi
donner des idées
aux gens.
Je peux créer
à l'infini ! ”

Le jour de notre rencontre, la jeune artiste façonne les collections qu'elle présentera quelques semaines plus tard lors d'un salon local. « *J'essaie de moderniser la poterie, que ce soit dans la forme, ou dans le décor. Je travaille sur de petits dessins, des points, des lignes, pour donner un côté graphique à l'objet* », indique-t-elle. Depuis son installation, début 2016, Marie-Alix Besnard travaille autour de plusieurs axes : des objets personnalisables, une gamme décorative et un pôle art de la table. La coupelle, posée sur son plan de travail, et encore inachevée, révèle la patte de l'artiste : en creux, deux personnages s'embrassent. « *C'est une pièce que l'on peut offrir pour un mariage* », présente-t-elle. Comme ces petits vases ornés de deux initiales, qu'elle imagine bien en cadeaux individuels, remplaçant les dragées. À l'instar des fameux bols bretons en faïence, Marie-Alix a décliné toute une gamme d'objets à prénoms.

// LE DÉCLIC À 5 ANS

Quelle que soit la création, elle s'engage à proposer des collections utiles, ergonomiques et originales. « *Je ne veux pas que mes objets restent dans les placards !* » De ce présentoir à gâteaux, alors en séchage, elle imagine une soucoupe à pot de fleur. « *Je veux aussi donner des idées aux gens. Je peux créer à l'infini !* »

Tous ces objets sont réalisés en grès blanc, qu'elle fait venir de Bourgogne, ou en porcelaine. « *Pour un bol, comptez 700 gr de terre molle, un kilo pour un saladier* ». Après avoir battu la terre pour l'homogénéiser et chasser l'air, elle s'installe pour tourner. Si le geste n'est pas toujours facile à acquérir, la potière donne l'impression d'une facilité déroutante lorsqu'elle monte la terre en chandelle. C'est précisément lorsqu'elle a vu un potier tourner qu'elle a eu le déclic. « *J'avais 5 ans, nous étions en vacances dans le Sud avec mes parents* », se souvient-elle. La voie de celle qui se dit passionnée de création est alors toute tracée. À Cholet, elle suit un bac STI arts appliqués. « *J'aimais bien toucher à tout, découper, coller... J'ai toujours été dans l'expérimentation sans avoir de style particulier* », raconte-t-elle. Le bac en poche, elle « *monte à Paris* » pour intégrer la prestigieuse École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'arts. Pendant et après sa formation, elle multiplie les stages : avec le meilleur ouvrier de France en plâtre et moulage, à la Manufacture nationale de Sèvres, au Puy du Fou, chez Pierre Dutertre dans le Var, mais aussi dans le Jura, en Alsace... Là, elle travaille son tournage, se familiarise avec des techniques et méthodes, comme la cuisson au bois...

« *À mon retour dans la région, je cherchais une maison-atelier* », se rappelle-t-elle. Fin 2015, c'est aux Ponts-de-Cé, ville d'art et de culture, qu'elle la trouve, à quelques mètres de la Loire.

Depuis plus de deux ans, Marie-Alix Besnard fait vivre Terres de Cé. Elle y accueille des curieux, des clients, des céramistes amateurs qu'elle forme lors de cours individuels, et espère attirer davantage les professionnels. « *J'aimerais travailler avec des propriétaires de chambres d'hôtes auxquels je proposerais d'adapter mes collections* », lance-t-elle en exemple. Cette année, elle participe à Made in Angers et aux Journées européennes des métiers d'art, du 6 au 8 avril. L'occasion de découvrir son savoir-faire, son style et sa passion.

// PRATIQUE

L'atelier est ouvert tous les jours en semaine, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 30. Le week-end, sur rendez-vous. Renseignements au 06 77 76 62 51.

// UNE DÉMOCRATIE VIVANTE

Au Conseil municipal du 8 février devait être donnée la position de la Ville sur la volonté de déroger, ou non, à la loi qui fixe un rythme de 4,5 jours d'école pour les élèves des écoles maternelles et primaires. Cette annonce avait été faite publiquement à la cérémonie des vœux à Athlétis début janvier puis confirmée aux enseignants depuis, ainsi qu'au comité consultatif des écoles publiques du 5 février en présence d'élus de l'opposition municipale. Cette annonce était donc tout sauf une surprise.

L'opposition municipale a choisi cette opportunité pour faire un coup politique. Libre à elle. Aujourd'hui, elle crie au complot qu'elle a elle-même choisi de mettre en scène. Ce serait risible si le sujet n'était pas aussi sérieux.

Choisir de faire une esclandre sur le dos des enfants n'est pas du meilleur goût. On attend autre chose d'élus responsables. Le rythme scolaire des élèves Ponts-de-Céais mérite certainement une autre considération. Ou peut-être était-ce un écran de fumée pour mieux masquer la vacuité de la réflexion sur ce sujet.

Mais voilà, l'opposition systématique aux projets de l'équipe municipale trouve ici ses limites. Et lorsque celle-ci sont atteintes, il ne reste plus qu'une pirouette de sortie qui ne convainc personne.

Au final, malgré notre insistance à entamer un débat, ni les enfants, ni les parents, ni les enseignants, ni le Conseil municipal ne connaîtront la position des élus de l'opposition sur ce sujet important des rythmes scolaires.

Pour ce dossier, nous avons voulu consulter le largement possible, parents et enseignants. Le retour de cette consultation (près de 300 réponses) n'a pas donné de majorité à une position. Les conseils d'école n'ont pas, eux non plus, dégagé une position unanime. Dans ces conditions, nous avons choisi de rester en l'état, à savoir au rythme de 4,5 jours par semaine. Nous avons pris en compte l'intérêt de l'enfant pour arrêter notre position pour laquelle aucune délibération municipale ne nous était demandée par les services de l'Éducation nationale. Si nous avions voulu retourner au rythme précédent (4 jours d'école par semaine), nous aurions été contraints de le manifester par une délibération. Mais comme pour les communes d'Angers ou de Trélazé qui ont adopté la même position que nous, il n'était nullement obligatoire de procéder à un vote.

Le directeur départemental des services de l'Éducation nationale rendra son verdict dans les prochaines semaines mais d'ores et déjà, si le souhait de la Ville est confirmée, il faut continuer le travail de réflexion sur l'organisation des Temps d'Activités Péri-scolaires qui sont le pendant de cette organisation sur 4,5 jours. Après trois années de fonctionnement, il faut faire le point sur le fond et la forme de ces heures qui resteront gratuites pour les familles tant que le gouvernement contribuera à leur financement.

Les élus de la majorité municipale.

// "HÉRITAGE DU SÉNATEUR MAIRE OU FANTASME DE SON SUCCESSEUR".

Nous, vos élus d'opposition avons préféré quitter la séance du Conseil Municipal du 8 Février suite à l'annonce, en début de séance, par le Maire du maintien de la semaine à 4.5 jours. Décision unilatérale à laquelle nous ne pouvions nous soumettre et qui, de surplus, n'était pas inscrite à l'ordre du jour de la séance.

Effectivement même si le débat sur la semaine des 4.5 jours ou 4 jours a été mené en conseil d'école, avec les directeurs d'école, les familles via internet, en comité consultatif des écoles publiques, pourquoi ce débat n'a pas eu lieu en conseil Municipal ? parce que ce n'est pas une obligation. La France, les collectivités, les familles sont divisées sur le sujet des 4 jours ou 4.5 jours à l'appui de thèses émanant de chrono biologistes, de l'académie de médecine mais controversées par des études menées par des chrono psychologues...

Néanmoins, un rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale (IGEN) a relevé « un ressenti accru de fatigue chez les élèves en particulier en fin de semaine qui pourrait être expliqué par la mise en place des activités périscolaires en fin de journée ».

En parallèle, d'un point de vue éducatif sur l'acquisition des compétences et l'apprentissage, l'évaluation publiée à la fin du quinquennat Hollande n'apporte aucune réponse précise sur le bénéfice de cette loi. Cependant qu'un certain nombre de villes font machine arrière et reviennent à la semaine des 4 jours, Bordeaux, Lille, Lyon après Marseille dès septembre 2017... En septembre 2017, l'association des maires de France précisait que 43% des communes repassaient à la semaine des 4 jours et que le phénomène devrait s'accroître sur le même rythme à la rentrée 2018.

Quatre ans après la réforme difficile de dire si cette mesure est favorable ou pas à l'enfant.

Revenir au 4 jours aura aussi un effet économique. Impact sur l'emploi des femmes (égalité professionnelle) mais aussi sur la suppression de contrats d'animateurs. Elle pourrait accentuer les inégalités scolaires selon une organisation de parents d'élève.

Mais le débat ne se situe pas que là, il porte plus sur la forme de la décision prise par la municipalité : l'annonce en début de Conseil Municipal par le Maire d'une décision sans l'inscrire à l'ordre du jour. Où est passée la notion de démocratie participative chère à notre Maire ? Quel est le rôle des élus, majorité et minorité, si le débat est occulté ? Le sujet est important et impacte la vie scolaire de nos enfants.

En effet, Mr le Maire justifie ce choix sur la base d'études de chrono biologistes, mais fait abstraction totale de la décision des conseils d'école qui ont souhaité à 63.2 % revenir à la semaine des 4 jours, ainsi qu'une majorité d'enseignants. Que faisons-nous de ces votes et avis ?

Par ailleurs, ce devait être une décision de communauté urbaine mais nous constatons que certaines communes ont fait un choix différent, il n'y a donc pas d'unanimité sur le sujet. Nous aurons à la rentrée 2018 des écoles qui auront un fonctionnement à 4 jours et d'autres à 4.5 jours. Enfin, la presse était informée 24H avant le conseil que le sujet serait évoqué en séance du conseil municipal ?

Les élus de l'opposition aux côtés de David COLIN : C.AUFFRET - T.CAVY - E.EMEREAU - S.FROGER - S. GUENEGOU - JC.QUETTIER

//

Pas de texte transmis par la liste Démocratie Communale.

mes **RENDEZ-VOUS**mes **idées**
de sorties surwww.ville-lespontsdece.fr**EN FÉVRIER**

Jusqu'au 2 avril
EXPOSITION "PHOTOGRAPHIES" J'AI 10 ANS
DELPHINE PERRIN

> Rive d'Arts

Samedi 24 - 10 h et 11 h
LES TIT'ZISTOIRES PAR LA COMPAGNIE FÉNÉMONE
> Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Dimanche 25
COUPE DE FRANCE DE HANDBALL
FINALES DE SECTEUR
> Espace Ligéria

COUPE DE FRANCE DE HANDBALL
FINALES DE SECTEUR - 25 FÉVRIER 2018

DEPARTEMENTALE MASCULINE		DEPARTEMENTALE FEMININE	
9h30	HB Vivonne-Itou / HBC Ludos	12h30	Blanc HBC / AS Trano
11h00	Loudun Haut-Portou / EC Orléans-Saint-Hilaire	14h00	AS Avelin / HB Sud Deux Sèvres
15h30	1/8 de finale	17h00	1/8 de finale
REGIONALE MASCULINE		REGIONALE FEMININE	
9h30	Les Herbiers Vendée / St Cyr Touraine Agglo	12h30	SAOC St-Jean-de-Broye / CHB Aureau
11h00	US Orléanaise / Amicale Epuron	14h00	Angers Lac-de-Maine / US Montreuil-Juigné
15h30	1/8 de finale	17h00	1/8 de finale

ESPACE LIGERIA Complexe sportif François-Bernard
30, avenue Gallieni, 49100 Les Ponts-de-Cé

ATHLETIS 50, avenue de l'Europe
49130 Les Ponts-de-Cé

ENTRÉE LIBRE

Du 26 au 27
de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
SENSIBILISATION AU BABY-SITTING - STAGE
> Trait d'Union

EN MARS

Jusqu'au 2 avril
EXPOSITION "PHOTOGRAPHIES" J'AI 10 ANS
DELPHINE PERRIN
> Rive d'Arts

EXPOSITION DU 19 JANVIER AU 2 AVRIL 2018

J'ai 10 ans

DELPHINE PERRIN
PHOTOGRAPHIES

Dans le cadre des 10 ans de la médiathèque

RIVE D'ARTS
13, rue Bonnard
Les Ponts-de-Cé

Ouvrant tous les jours de 14h à 18h

Samedi 3 - 10 h 30 à 12 h
CAFÉ CITOYENS - QUARTIER DE LA GUILLEBOTTE
> Parking Intermarché

Samedi 3 - 14 h à 2 h
NIGHT HANDBALL
> Athlétis

AAREC HANDBALL LES PONTS-DE-CÉ PRESENTE

NIGHT HANDBALL 2018

SAMEDI 3 MARS
SALLE ATHLETIS - LES PONTS-DE-CÉ

TOURNOI JEUNES • TOURNOI FAUTEUIL • TOURNOI SENIORS
14h00 - 17h30 • 18h30 - 20h30 • 21h00 - 22h00

INSCRIPTIONS : 8€ / PERSONNE • SPECTATEUR : GRATUIT
INSCRIPTIONS GRATUITES POUR LE TOURNOI FAUTEUIL
NIGHTHANDBALL@GMAIL.COM

Mardi 6 - 9 h 15, 10 h 30 et 18 h 30
Sieste musicale - toutouig LA LA
CHAPI CHAPO ET LES PETITES MUSIQUES DE PLUIE
> Salle Nelson-Mandela

POUR LES 0-2 ANS

DÈS 3 ANS

Mercredi 7
10 h 30 et 15 h
TOILE AUX HISTOIRES

DÈS 6 ANS

> Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Vendredi 9, 16
et samedi 10, 17 - 20 h 30
et dimanche 11, 18 - 15 h
SORGES THÉÂTRE (LA VIE AU BOUT DU FIL)
> Théâtre des Dames

mes contacts

- Pompiers : 18 ou 112
- Police secours : 17
- SAMU : 15
- SAMU social (sans-abris) : 115
- Centre antipoison : 02 41 48 21 21
- Maison médicale de garde : 02 41 33 16 33
- Pharmacie de garde : 3237 (0,34 €/mn)
- Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (appel gratuit)
- Urgence eau : 02 41 05 50 50
- Urgence électricité : 0 972 675 049

- Hôtel de ville : 02 41 79 75 75
- Annexe de Sorges : 02 41 69 02 00
- Proxim'Cé : 02 41 440 440
- Police municipale : 02 41 79 75 73
- Le Trait d'Union (CCAS) : 02 41 79 75 72
- Maison des associations : 02 41 79 70 67
- Centre Culturel Vincent-Malandrin : 02 41 79 75 94
- Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry : 02 41 79 76 00
- Complexe sportif François-Bernard : 02 41 44 86 90
- Cote de la Loire : 0 825 150 285 (0,15 €/mn)

Jeudi 15 - 14 h 30 à 19 h 30

THÉ DANSANT

ANIMÉ PAR L'ORCHESTRE DES 3 CANAILLES

> Athlétis

Vendredi 16 - 20 h 30

CARTE BLANCHE À ARNAUD VAULERIN

JOURNALISTE, AUTEUR

> Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Samedi 17 - 20 h 30

CONCERT CHORALE CHANTELOIRE

> Salle Emstal

REPORTÉ AU 6 AVRIL

DÈS 3 ANS

Samedi 24

10 h 30 et 14 h 15

CHAT C'EST DU JAZZ - CONTE MUSICAL

> Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

DÈS 6 ANS



Samedi 24 - 18 h

L'ITALIE EN CONCERT

AMICALE ITALIENNE DE L'ANJOU

> Église de Sainte Gemmes-sur-Loire

Samedi 24 - 20 h 30

CONCERT - JAZZ

RAY LEMA ET LAURENT DE WILDE

> Théâtre des Dames

Samedi 24 - 20 h 30

CONCERT D'ORATORIO - CIE LYRIQUE MUSARTIS

PARTENARIAT AVEC L'AOSAP-DE-GÉ

(LES AMIS DE L'ORGUE DE SAINT-AUBIN)

> Église Saint-Aubin

Jeudi 29 - 19 h 45

LES RENCONTRES DE LA PETITE ENFANCE

FRÈRES ET SŒURS : UN JOLI DÉFI !

> Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry



Du 20 mars au 23 juin

EXPOSITION "PHOTOGRAPHIES" J'AI 10 ANS

L'UNIVERS DES ENFANTS DE 10 ANS

DELPHINE PERRIN

> Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Jeudi 22 - 19 h 30

CONSEIL MUNICIPAL

> Hôtel de Ville

Vendredi 23 et samedi 24

20 h 30

SORGES THÉÂTRE (LA VIE AU BOUT DU FIL)

> Salle Emstal



Cé l'info

La remise des éléments pour le numéro 74 de Cé l'info

est fixée au **10 mars**

à celinfo@ville-lespontsdece.fr

Fraîcheur, Proximité

LES MARCHÉS AUX PONTS-DE-CÉ, PENSEZ-Y !

• Le dimanche
matin, place
Claude-Gendron
(quartier de La
Chesnaie)



• Le vendredi
matin, place
Leclerc (face
à la mairie)

